

Les batailles en cours autour du Logiciel libre

Jeanne Tadeusz – Tangui Morlier
April

Brevets logiciels (2004)



EUCD / DADVSI (2005)



DRM (2006)



Réalisations

- Rejet des brevets logiciel par le Parlement européen
- Migration sous OS Libre à l'Assemblée Nationale
- Décision du Conseil d'État en faveur des utilisateurs de Logiciel Libre
- De moins en moins de DRM dans la musique

ACTA (1)

- Un accord commercial « anti-contrefaçon » négocié dans le secret par 12 pays + l'UE, qui concerne aussi bien le droit d'auteur que le droit des brevets, le droit des marques, ...
- Des conséquences multiples
 - Pour l'accès aux médicaments
 - Pour la liberté sur internet
 - Pour le Logiciel Libre

ACTA (2) – un danger pour le Libre : la sacralisation des DRM

- La possibilité de contournement des DRM, exception de décompilation et ingénierie inverse sont consacrés par le droit français et européen
- La volonté de quelques-uns d'imposer le droit américain, restrictif des libertés, dans le reste du monde.
- Les dangers de la version actuelle de l'ACTA : insécurité juridique pour tous, pas de protection de nos droits.

ACTA (3) : Gouvernance

- Des négociations à huis clos
 - Commission n'a pas respecté son engagement de publicité des débats
- Pas de contrôle démocratique
 - Parlement devient une chambre d'enregistrement
- L'accord permet des re-négociations à tout moment
 - Article 5 introduit un comité ACTA

Union Européenne (1) : l'Agenda Numérique

- L'Agenda Numérique, le plan européen pour le développement des technologies numériques
- Des régressions récentes : suppression des références aux standards ouverts
- Le danger des licences RAND (*Reasonable and Non-Discriminatory*, «Raisonnables et Non-Discriminatoires»).

Union Européenne (2) : Le cadre d'européen d'interopérabilité (EIF)

- Retour sur l'EIF v.1, texte essentiel, qui pose les bases en termes d'interopérabilités et de standards ouverts (et de l'usage des Logiciels Libres!)
- Un texte bloqué, jamais traduit, au profit d'un EIF v2 qui n'arrive pas.
- Les affirmations et « engagements » de la Commission : vers un nouveau texte ?

HADOPI (1)

- Le coeur du texte :
 - le mouchard de sécurisation
- Un logiciel propriétaire qui est :
 - Incompatible avec le Logiciel Libre
 - Implémente l'informatique de confiance
 - N'offrira pas de garanties de sécurité
- Un combat porté par l'April ?

Hadopi (2) : les actualités et le futur proche

- Les mouchards de sécurisation
 - Ce que disent la loi et les décrets.
 - Le calendrier : fin de la consultation publique le 30 octobre, publication du décret sur les exigences fonctionnelles des mouchards.
 - Mouchards et Logiciel Libre : les affirmations de la Hadopi, la réalité des systèmes libres.
- Le retour de l'informatique déloyale ?

Merci de votre attention.
Questions ?